ZONAGE

ZONE URBAINE

- UHc — Secteur urbanisé à vocation dominante de mixité de l' habitat et des fonctions de centralité
- UHh — Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat résidentiel
- UHhl — Secteur urbanisé à dominante résidentielle et aux conditions limitatives de développement

ZONE NON URBANISEES, RESERVEES A L'URBANISATION FUTURE

Zone à urbaniser à court ou moyen terme.

- AUHc — Zone à vocation dominante de confortement des fonctions de centralité
- AUHh — Zone à vocation dominante de diversification de l' habitat

ZONE AGRICOLE

- A — Zone Agricole
- Ar — Secteur de dépôts et de gestion des déchets inertes
- As — Secteur de dépôts et de gestion des déchets verts

ZONE NATURELLE

- N — Zone naturelle protégée
- Ne — Secteur équipé à caractère naturel dominant

AUTRES

- Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) en application de l'article R211-1 du CU
- Constructions et ensembles bâtis d'intérêt patrimonial ou architectural pour lesquelles s'appliquent les dispositions relatives au permis de démolir en application de l'article R.421-28 du CU
- Bois ou forêts relevant du régime forestier
- Zone soumise à un risque d'exposition au plomb
- Périmètre de Zone d'Aménagement Différé en application de l'arrêté préfectoral n°DDT-2018-1227 du 06/07/18

A titre indicatif :

- Bâtiment cadastré (à la date d'approbation du PLU)
- Bâtiment agricole
- Bâtiment mise à jour non cadastré (à la date d'approbation du PLU)

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

MENTHONNEX-EN-BORNES

Plan Local d'Urbanisme

DOCUMENT GRAPHIQUE ANNEXE

Certifié conforme et vu pour être annexé à ma délibération en date du 18/10/2019, approuvant le P.L.U. de Menthonnex-en-Bornes,

Monsieur Le Maire,
Guy DEMOLIS

PLAN N°4-1	PROCEDURES					
	ELABORATION		MODIFICATIONS		REVISIONS	
ECHELLE 1/5000	N°1	Approuvée le 18/10/2019	N°1		N°1	Approuvée le 07/02/2011
			N°2		N°2	
Mise au point			N°3		N°3	

territoires demain — CONCEPTION — accueil@territoiresdemain.fr — Urbaniste associée — Parc Cité, bâtiment A — Allée de la Mondialito — 38 170 SEYSSINET-PARISET — Tél : 04.50.63.09.96

B.E - DESSIN — Agence de St Julien-en-Genevois — contact@canel-geometre.com

SARL-CANEL GÉOMÈTRE - EXPERT

74 560 ETHOLLON-LES-BAINS	T 04 50 70 06 77
74 200 THONON-LES-BAINS	T 04 50 71 27 27
74 150 RUMILLY-LES-VALLIERS	T 04 50 01 00 77
74 400 SAINT-JEOIRE-EN-FAUCIGNY	T 04 50 35 82 74
74 110 MORZINE	T 04 50 79 07 01
74 700 SALLANCHES	T 04 50 58 00 33
74 160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS	T 04 50 49 03 54
74 100 JUVIGNY	T 04 50 49 02 04
74 370 PRINGY	T 04 50 66 00 00
01 280 PREVESSIN-MOENS	T 04 50 40 44 88

FOND CADASTRAL

Origine CADASTRE
Droits de l'Etat réservés

MISE A JOUR DU BATI

Janvier 2016